

- BREVET DES RANDONNEURS MONDIAUX de 300km-  
Samedi 15 avril 2023 : Départ **5h30-6h** - Délais Maximum : 20h  
Parcours : <https://www.openrunner.com/route-details/3219614>

Club organisateur Assas Cyclisme Évasion ([www.assas-cyclisme-evasion.fr](http://www.assas-cyclisme-evasion.fr)), code ACP : 34 – 8309  
Responsable : Gérald Razier, courriel : [gerald.razier@orange.fr](mailto:gerald.razier@orange.fr)  
Tel : 06 77 45 71 90 (uniquement en cas d'urgence)

Validation par ACP (<https://www.audax-club-parisien.com/organisation/brm-monde>)  
N° d'homologation du parcours : 2019 LR 08

## - RÈGLEMENT-

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. À la remise de votre carte de route nominative, **ce règlement sera considéré comme lu et approuvé par un émargement sur la feuille de présence.**

Le brevet est **ouvert à tous, licenciés ou non licenciés**, à partir de 18 ans. Les participants sont considérés en excursion personnelle. Ils sont soumis au respect strict du code de la route, des arrêtés municipaux des localités traversées et à l'utilisation de la partie droite de la chaussée uniquement. Les groupes **ne devront pas dépasser 20 vélos**. Pour rouler en groupe, le prolongateur de cintre est interdit. Le casque est obligatoire. L'**éclairage** avant et arrière, ainsi que le gilet réfléchissant sont obligatoires dans l'obscurité. Aucun temps ni classement ne sera publié.

**Assurance** : L'assurance souscrite par les organisateurs garantit tous les risques liés à l'organisation de l'épreuve. Tous dommages causés par les concurrents, et subis par eux-mêmes ou par un tiers ne pourront en aucun cas être pris en charge par les organisateurs ou par leur assurance. Les participants **licenciés** sont obligatoirement **assurés par leur fédération**. Pour les **non-licenciés**, la participation se fait sous leur entière responsabilité, avec renonciation à tous recours contre l'organisation, quels que soient les dommages éventuellement occasionnés. Chaque participant doit, de par la loi, disposer d'une couverture **responsabilité civile**.

**Parcours** : Le parcours ne sera pas fléché. Il doit être effectué en respectant l'itinéraire, en autonomie et à l'allure libre. La carte de route nominative que vous recevez au départ doit être **validée au départ**, à chaque lieu de **contrôle et à l'arrivée** : marquez la carte de route en vous adressant aux commerçants avec courtoisie pour un coup de tampon (méthode préférée), ou prenez une photo du panneau d'entrée de ville avec le vélo devant.

**Départ** : Remise des **cartes de route** nominatives après le règlement et signature de la feuille d'émargement à la Boulangerie d'Assas entre **5h et 5h55**. Départs par petits groupes **à partir de 5h30**. **Les groupes ne devront pas dépasser 20 vélos !**

**Arrivée** : La **Brasserie l'Inattendue** vous accueille à l'arrivée. Vous pouvez y déposer votre carte de route en indiquant l'heure d'arrivée et une boisson vous sera offerte. À défaut, **déposez les cartes** de route (sans oublier d'y inscrire l'heure d'arrivée à Assas) dans la **boîte aux lettres** de l'organisateur, à 300 mètres de la place de la Mairie, au 105 rue de la Chicane. C'est la rue en face la pharmacie, 100 m plus bas à gauche.

**Inscriptions** : Par courriel à [gerald.razier@orange.fr](mailto:gerald.razier@orange.fr) jusqu'au vendredi **14 Avril 2023 à 18h** (méthode fortement préférée). Tarif 5€ pour les licenciés FF vélo, 7€ pour les autres licenciés et non-licenciés, règlement au moment du retrait de la carte de route. **Sur place** 14 Avril 2023 jusqu'à 5h55, **tarif majoré à 10€**. Pour toute inscription par courrier postal (Gérald Razier, 105 Rue de la Chicane 34820 Assas) prévoir un délai suffisant ! La licence ou le certificat médical sont à joindre au bulletin d'inscription.

## Bulletin d'inscription au B.R.M 300km

<i>Fédération (à cocher)</i>	FFvélo <input type="checkbox"/>	UFOLEP <input type="checkbox"/>	FFTri <input type="checkbox"/>	FSGT <input type="checkbox"/>	FFC <input type="checkbox"/>	Autre ou non-licencié <input type="checkbox"/>
<i>Tarif</i>	5€ / ou 10€ si sur place	7€ / ou 10€ si sur place			7€ / ou 10€ si sur place	
<i>Justificatif à présenter</i>	Licence 2023				Certificat médical	
<i>Nº de licence</i>		Club			Nº ACP du Club	
<i>Nom</i>		Prénom				
<i>Courriel</i>						
<i>Téléphone portable</i>				Téléphone d'urgence		
<i>Date de naissance</i>						
<i>Adresse</i>						
<i>Code postale</i>		Commune				
<i>Département</i>		Pays				

Signature

– BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX 300 km –

Samedi 15 avril 2023 à Assas

Départ à partir de 5h30-6h. Délais Maximum 20h

<https://www.openrunner.com/route-details/3219614>

Localité	Horaire contrôle	Nº Route	Km partiel	Km
<b>Assas (Contrôle) Départ</b>	<b>6h30-6h</b>	D109E		<b>0</b>
St Vincent de Barbeyrargues		D17 D145		
Prades le Lez				
St Gély du Fesc		D102		
Grabels		D102		
Bel-Air		D619		
St Paul et Valmalle				
la Taillade		D139		
Mas d'Arnaud				
Vendémian		D131	39	39
St Pargoire				
St Pons de Mauchien				
Pézénas		D32		
<b>Alignan du Vent (Contrôle)</b>	<b>7h58-10h28</b>	D613 D13 D33 D32E2	<b>28</b>	<b>67</b>
Margon		D15		
Pouzolles		D30		
Magalas				
St Genies de Fontedit		D18 D16		
Murviel les Béziers		D36		
Réals		D14		
Cazedarnes		D36		
<b>Cébazan (Contrôle)</b>	<b>9h02-12h52</b>	D612 D36E1	<b>36</b>	<b>103</b>
Villespassans		D20		
Agel				
Aigues-Vives		D907		
Caunette		D10E		
Minerve		D10E1		
Gorges de la Cesse				
Fauzan		D182		
St Julien de Meulière		D12		
<b>Ferrals les Montagnes(Contrôle)</b>	<b>10h-30-14h30</b>		<b>44</b>	<b>147</b>
Campredon				
Peyrefiche		D920		
col de Serrières				
Galinié				
Verreries de Moussans				
Usclats				
Courniou		D612		
St Pons de Thomières		D908		

Riols				
Prémian				
St Etienne d'Albagnan				
Olargues				<b>183</b>
Colombières				
Poujol/Orb				
Lamalou les Bains				
Hérépian				
Bédarieux				<b>211</b>
<b>Clermont l'Hérault (Contrôle)</b>	<b>12h36-20h26</b>		<b>52</b>	<b>239</b>
Ceyras		D609 D908		
St André de Sangonis				
Gignac				
Aniane		D32		
Puéchabon				
Viols le Fort				
<b>St Martin de Londres (Contrôle)</b>	<b>13h40-23h42</b>	D122	<b>37</b>	<b>273</b>
le Mas de Londres				
col du Fambetou		D21		
Trévières		D17 D26		
Cécéles				
<b>Assas (Contrôle) Arrivée</b>	<b>14h30-1h30 le 16/04/23</b>	D109	<b>30</b>	<b>301</b>